



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 07/03/17

Reçu en Préfecture le : 15/03/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 6 mars 2017
D-2017/108

Aujourd'hui 6 mars 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Mme Virginie CALMELS présente jusqu'à 15h32

Mr Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM présent à partir de 16h10

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Marik FETOUH, Mme Laetitia JARTY ROY

Adhésion de la Ville de Bordeaux à l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC). Autorisation. Signature

Madame Anne WALRYCK, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la métropole bordelaise et de la Gironde est une structure associative créée en 2007 à l'initiative de la CUB, soutenue par le Conseil général de Gironde, le Conseil régional d'Aquitaine et la délégation régionale de l'ADEME et en réponse à un appel à projet européen, Intelligent Energy Europe, qui a contribué au déploiement de 500 Agences Locales de l'Energie en Europe.

Sa mission générale est d'accompagner le territoire de la Gironde dans des démarches de maîtrise de l'énergie en appuyant son expertise sur des réseaux nationaux et européens. Structure neutre et indépendante, elle développe son action à travers des missions d'aide et de soutien technique, d'animation et de mise en relation des acteurs, de veille et de prospective, de formation et de sensibilisation.

L'ALEC apporte un soutien technique dans les domaines répondant aux problématiques énergétiques et environnementales en adéquation avec la démarche de la Ville :

- Un **outil d'aide à la décision** des collectivités et des professionnels de l'habitat pour mettre en œuvre les actions nécessaires à une meilleure maîtrise de leurs consommations et dépenses énergétiques
- Un **centre de ressources** pour la diffusion et l'application de nouvelles solutions techniques et des meilleures technologies disponibles
- Un **soutien au développement** des solidarités locales
- Un **lieu d'échanges** entre tous les acteurs de l'énergie
- Un **relais des politiques** européennes, nationales et territoriales auprès des différents acteurs

La Ville de Bordeaux s'est engagée dans la transition énergétique de son territoire. A ce titre, elle souhaite adhérer à l'ALEC afin de pouvoir disposer chaque année d'un bilan énergétique de la commune et disposer des avancées des travaux en matière de planification énergétique du territoire.

Le montant de la cotisation s'élève à 4000 € et est inscrit au budget primitif de l'exercice 2017 du CDR CAD de la direction de l'énergie, de l'écologie et du développement durable.

C'est pourquoi je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adhérer à cette association et à signer le bulletin d'adhésion afférent ci-joint à la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 6 mars 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Anne WALRYCK

BULLETIN D'ADHESION 2017

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT

Cette pièce constituant le document attestant de votre statut d'adhérent, le bulletin est à renvoyer **OBLIGATOIREMENT**

à l'Alec: 30 cours Pasteur - 33000 Bordeaux

Fax : 05 56 24 75 54 ou Email : isabelle.rami@alec-cub33.fr

Organisme : Mairie de Bordeaux		
Représentant : Monsieur Alain JUPPÉ		
Fonction : Maire		
Adresse : Place Pey Berland	33000	BORDEAUX
Téléphone : 05 56 10 20 30	Fax :	
E-mail structure:	Autre-Email:	

Représentant légal à l'Alec :	
Nom : _____	Fonction : _____
Téléphone 1 : _____	Téléphone 2 : _____
E-mail 1: _____	E-mail 2 : _____
Autre personne ressource :	
Nom : _____	Fonction : _____
Téléphone 1 : _____	Téléphone 2 : _____
E-mail : _____	

Désire adhérer à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Collège sous-collège **B**

Je verse la somme de **4 000 euros** à l'ordre de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Cf Appel à cotisation référence **AC201701**

Fait à..... le.....

Nom-Qualité
Signature et cachet

- Le bulletin d'adhésion dûment complété
- Le chèque de cotisation ou l'ordre de virement
- Une photocopie de la délibération concernant la volonté d'adhérer à l'Alec